

P.O., le 14 mai 1940.-

GROUPEMENT D BOMBARDEMENT N° 9

n° : 545 / Gr9 / 38

ORDRE N° 9 POUR LE BOMBARDEMENT DE JOUR
DU 14 MAI 1940

SITUATION GENERALE

L'avance allemande s'est poursuivie rapidement à travers les ARDENNES et a atteint la ligne BIFANT - SEDIN et DOUZY sur le OMBRES .

Des ponts de bateaux sont lancés sur la SEUZE entre VIGNES S/SEUZE - VIGNES AUX BOIS - et DOUZY .

MISSION DU GROUPEMENT DE BOMBARDEMENT N° 9

Le Groupeement de Bombardement n° 9 est chargé de détruire de jour, le 14 mai les ponts de bateaux signalés entre VIGNES S/SEUZE, VIGNES AUX BOIS et DOUZY, et d'effectuer des destructions sur les rives.

COMPOSITION

Groupe 1/34 : 3 avions
Groupe 2/34 : 4 avions

CHARGEMENT

16 bombes de 50 Kgs. ou
32 bombes de 10 Kgs. et 32 bombes de 10 Kgs. FA
et 4 bombes de 100 Kgs. sous les plans.

MODE D EMPLOI

Trainées de 4 bombes de 50 Kgs. ou de
32 bombes de 10 Kgs. ou de
4 bombes de 100 Kgs.
par objectif et par avion.

Visée et déclenchement individuels.

REMARQUES

Croquis ci-contre.

HEURE DE DEPART : 1.50 C/B.

AVIS DE RETOUR : allier droit de guide.

MANOEUVRES D'ATTÈQUE

aussitôt après le rassemblement effectué à la verticale du terrain de la FERRE, l'avion guide se dirigera au régime et à l'altitude prescrits à la verticale de MONTAIGNY S/VIERGE; 14 Km. S.S. de MONTAIGNY.

A la verticale de ce village, les LSC 45 de la 12^e Escadre prendront leur vitesse normale et doubleront les ALLIÉ 143 en se dirigeant sur VIGNES S/SEUZE.

Le guide des éléments de la 34^e Escadre se dirigera sur DORCHERY (2 Kms. Est du point ci-dessus indiqué) et coupant la boucle de la MEUSE sur le canal, tournera au Nord de SEDAN, suivra la MEUSE jusqu'au confluent de la CHASSE (voir carte au 1/200.000^e) en passant sur BAZELLES.

Les avions bombardent individuellement les ponts en construction et les cantonnements observés sur les parcours.

Aussitôt après l'opération, les avions reculeront jusqu'au ras du sol jusqu'à la limite compatible avec la sécurité en direction de la PENTE-GAUCHER où la dislocation aura lieu.

PROTECTION

La protection sera assurée à partir du terrain de LA FERRE COURBE (4 Kms. E - S.E. de la FERRE)

- Prise de contact avec la protection à la verticale du terrain de LA FERRE .

HEURE DE LA PRISE DE CONTACT : 12 heures 15'

- Ordre de marche des bombardiers

- éléments de la 34^e Escadre : 7 avions
- éléments de la 35^e Escadre : 9 avions
- éléments de la 12^e Escadre : 12 avions

L'équipage guide de la 34^e Escadre tournera à gauche autour du terrain de LA FERRE jusqu'au moment où la Chasse aura rejoint la formation.

LE BOMBARDIEMENT N'AURA PAS LIEU SI LA TRANSMISSION DE LA CHASSE N'EST PAS ARRIVÉE -

- Altitude de concentration, de route et sur les objectifs de BOMBARDIEMENT :

900 mètres à l'altimètre

Le Colonel MARCOIS
Commandant le Groupement de Bombardement n° 9

